

L'OFFRE DÉCOUVERTE DE BIO-ÉNERGIES

BIO-ÉNERGIES, catalogue de vente à distance domicilié à Monaco, est « expert santé depuis 1989 ».

Son dernier catalogue diffusé le 23 juillet 2018 est réservé aux nouveaux clients et il multiplie les avantages promotionnels :

- ↪ jusqu'à 70 % de réduction sur le prix catalogue ;
- ↪ un peignoir de marque « Toison d'or » offert en cadeau ;
- ↪ l'envoi en colissimo sans frais pour toute commande supérieure à 25 € ;
- ↪ un produit « meilleure vente » (*un tube de Gel'Algic*) offert à partir de 45 € ou de 49 € d'achat (*deux montants différents sont mentionnés*).

BIO-ÉNERGIES n'a jamais engendré de réclamations auprès du **Réseau anti-arnaques**. Du reste, cette société est adhérente de la **Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD)**, ce qui constitue - à quelques exceptions près - un élément rassurant. Mais, pour un peu, ce sont les clients de longue date qui vont finir par réclamer des avantages pour récompenser leur fidélité !

Cette problématique est bien connue en marketing : comment privilégier les clients les plus fidèles mais aussi recruter de nouveaux clients pour éviter le phénomène d'attrition (« érosion » naturelle du nombre de clients) ?

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)